



## Subventionner l'achat de matériel de jardin favorisant la réduction des déchets (broyeur, mulching)

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---



#### Agglomération Seine Eure

CS 10514

1 Place Ernest Thorel

[www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)



AW

admin

ADEME

[alexandre.bonne@alterway.fr](mailto:alexandre.bonne@alterway.fr)

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, BROYEUR

### CONTEXTE

---

#### Description du contexte de l'action:

Lors du diagnostic de territoire réalisé en 2012, les déchets verts constituaient déjà une fraction très importante des gisements de déchets collectés par l'Agglomération Seine-Eure. Aujourd'hui (ratios 2016), la collecte en porte à porte représente toujours 93 kg/hab auxquels il faut ajouter les 49 kg/hab collectés en déchèteries.

Pourtant, compostés, broyés et utilisés en paillage, les déchets végétaux constituent une ressource naturelle et gratuite permettant de limiter le désherbage, l'arrosage, l'utilisation et donc l'achat d'engrais et autres produits phytosanitaires. Ils sont également un bon amendement pour la fabrication de compost.

Différentes solutions existent pour limiter la production de déchets verts mais elles reacquièrent des moyens techniques parfois onéreux pour le particulier:

- Le broyage consiste à broyer les végétaux de type ligneux (tailles, éléages) pour produire du broyat qui trouvera différents débouchés: apport de carbone dans des composteurs, amendement en remplacement des engrais, paillage, etc...,
- Le mulching consiste à laisser l'herbe sur place après l'avoir tondu et broyée. En effet, les tondeuses "mulcheuses" hachent l'herbe en fines particules qui sont absorbées par la pelouse sans l'étouffer. De plus, cette couche permet de garder l'humidité et d'assurer une meilleure résistance à la sécheresse.

Pour inciter les habitants à broyer et récupérer leurs branches et branchages ou tondre leur pelouse sans générer de déchets verts, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure souhaite subventionner l'achat de broyeurs, tondeuses mulcheuses et kits mulching auprès des particuliers ou groupement de particuliers organisé en association.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

### Objectifs généraux:

Objectifs qualitatifs:

- Encourager des pratiques d'entretien du jardin générant moins de déchets verts,
- Limiter les tonnages de déchets verts collectés en déchèterie et en porte à porte,
- Apporter une solution aux habitants éloignés des déchèteries,
- Avoir une cohérence avec la promotion du compostage,
- Améliorer la qualité du compost,

Objectifs quantitatifs:

- Faire en sorte que 80 foyers par an s'équipent en broyeur ou en tondeuse mulching. Action menée sur 2016 et 2017.

### Résultats quantitatifs:

206 subventions ont été versées entre avril 2016 et décembre 2017 pour un montant total de 37 288€, départagé de la façon suivante:

34 aides financières pour l'achat de broyeur,

171 aides financières pour l'achat de tondeuse mulching ou kit mulching,

1 aide financière pour la location de broyeur.

Si l'on considère qu'un broyeur permet d'éviter une moyenne de 150 kg de déchets par an et par foyer et qu'un mètre carré de pelouse génère 1 kg de déchets de tonte par an, on peut considérer que cette action a un potentiel de réduction des déchets de 187 tonnes par an.

### Résultats qualitatifs :

Action forcément appréciée des habitants. Cette aide financière est plutôt vu comme une "récompense" pour l'initiative entreprise pour gérer ses déchets végétaux.

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

Février 2016: Consultation du comité de pilotage sur le montant des aides financières

mars 2016: Préparation des supports de communication et délibération en conseil communautaire

avril 2016: information par conférence de presse / distribution outils de communication notamment dans les magasins de motoculture

De mai 2016 à décembre 2017: gestion des demandes d'aides financières

### **Année principale de réalisation:**

2016

### **Moyens humains :**

3 jours de travail par tranche de 20 demandes d'aide financière:

Enregistrement de la demande et des pièces justificatives,

Création du tiers dans le logiciel finances,

Rédaction et mise en signature de la Décision de Président pour chaque demande,

Engagement financier,

Courrier à l'attention du bénéficiaire de l'aide.

### **Moyens financiers :**

Outils de communication: 823€ pour le maquettage et l'impression,

Montant des aides versées au total sur 2 ans: 37 288€

Description de l'aide:

- Tondeuse mulching: aide de 20% du prix d'achat (aide plafonnée à 250€/foyer),
- Kit mulching: aide de 50% du prix d'achat,
- Broyeur: aide de 30% du prix d'achat (aide plafonnée à 150€/foyer),
- Location de broyeur: aide de 50% du prix de la location limitée à 1 journée ou 2x 1/2 journée de location par a

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

L'opération a été relancée en 2017 et 2018 dans la limite du budget alloué, ce qui ne satisfait pas toujours l'intégralité des demandes.

Bien le préciser lors de la communication.

### **Recommandations éventuelles:**

L'Agglomération refuse de subventionner les tondeuses avec **option mulching** car celles-ci possèdent un panier de ramassage et nous ne pouvons donc pas garantir que l'option mulching soit utilisée.



Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.